

Maroc : étudiants et main basse des intermédiaires des RDV « visa Schengen »

01.08.2023 Maroc : étudiants et main basse des intermédiaires des RDV « visa Schengen »

Des étudiants marocains, mais pas que, hommes d'affaires, citoyens touristes ou autres, sollicitant un sésame de sortie n'ont de cesse de se plaindre de l'absence de dates de rendez-vous pour l'obtention d'un « visa Schengen », en plus des refus systématiques sans raisons pertinentes.

C'est toujours la même rengaine, la cause n'en est, ni plus ni moins, que ces fameux réseaux d'intermédiaires qui s'activent sur les réseaux sociaux et qui monopolisent le processus de réservation en ligne. Ils interceptent presque tous les rendez-vous lancés par le système de ces sociétés et les réservent immédiatement afin de les revendre.

Dans l'histoire et particulièrement en cet été les premiers touchés sont les étudiants vu que l'inscription dans les universités européennes se fait en cette saison, ce qui nécessite l'obtention d'un visa dans des temps courts. Aussi demandent-ils, aux services consulaires de leur allouer des rendez-vous dans des délais spécifiques. Ceci afin de leur permettre de boucler leur processus d'inscription et de départ.

En effet plusieurs étudiants se sont inscrits dans des universités européennes, ont payé les frais et se doivent de voyager le plus tôt possible pour ne serait-ce que la recherche d'un logement, ce qui souvent relève du parcours du combattant. Les étudiants marocains pour l'obtention d'un éventuel visa Schengen et d'un rendez-vous ne demandent qu'à être logés à la même enseigne que pour le processus des rendez-vous d'hospitalisation.

Les consulats et autres centres européens de demande de visa devraient se pencher sur ce problème et allouer des guichets aux étudiants sans rendez-vous pendant au moins la saison de l'été, afin qu'ils puissent procéder aux formalités préalables à leur parcours étudiant. Cela devrait au moins aider à éliminer les problèmes causés par les intermédiaires et permettre à cette catégorie de citoyens d'obtenir un " visa Schengen" pour poursuivre leurs études.

Face à cette situation, les militants et associations des droits de l'homme ont appelé à plusieurs reprises à reconsidérer le mode de prise de rendez-vous, compte tenu des problèmes juridiques liés à l'intervention des intermédiaires dans ce processus. En effet, ces courtiers de malheurs pour délivrer un rendez-vous exigent une somme d'argent oscillant entre 500 et 1 500 DH, voire plus, c'est à la tête du client. C'est souvent plus cher que la somme des frais de visa eux-mêmes.

Cette pratique illégale de priver des centaines de personnes de leur droit d'obtention d'un rendez-vous de manière normale auprès des organismes accrédités par les corps diplomatiques européens n'est pas propre qu'au Maroc, d'autres pays maghrébins ou africains la subissent également.

Les sociétés de traitement des visas ont beau mettre en garde les demandeurs de visa contre les escroqueries et autres pratiques frauduleuses auxquelles ont eu recours ces intermédiaires qui se sont immiscés dans la démarche non pas de l'obtention du visa mais du simple rendez-vous pour ce faire. Ce phénomène a pris de l'ampleur depuis que la France a instauré des restrictions sur la délivrance de visas pour les Marocains, il y a près de deux ans.

Pour rappel, les dernières statistiques montrent que le Maroc a été l'un des pays essuyant le plus de refus dans les demandes de visa. La France et l'Espagne sont les principaux pourvoyeurs de rejets pour les demandes marocaines.

En effet, sur le taux de rejet global estimé à près de 30%, la France en a refusé près d'un tiers, soit au total 51.498 demandes.

Source

: <https://fr.hespress.com/325273-maroc-etudiants-et-main-basse-des-intermediaires-des-rdv-visa-schengen.html>